

Pour mettre un terme à l'impunité
des employeurs fauteurs d'actes abusifs
à l'encontre des travailleurs ou des élus de ceux-ci
et des syndicalistes

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné (NOM + prénom) REYMOND Claude

Née le (jj-mm-aaaa) 08-08-1955

Affilié auprès de Syndicom

m'engage à observer les ordres de marche décidés par le Comité directeur de l'Union syndicale suisse - qu'il communiquera à au moins 52 engagés -,

en me portant dans les 24 heures, substanté pour 36 heures et à mes frais, en tout lieu du pays (Suisse) pour participer aux actions de résistance syndicale qu'il décidera.

Le soussigné note

que le susdit comité organisera, dans les 12 heures suivant le début des actions ordonnées, la tenue d'une assemblée des engagés pour décider avec lui des modalités de poursuites de l'action;

que le fonds de lutte de l'organisation syndicale de l'engagé pourvoira à sa perte de salaire dès le 3^e jour de l'action particulière et jusqu'à ce qu'une assemblée de délégué-e-s extraordinaire de l'USS ait adopté des mesures de substitution financières ou d'autres conditions appropriées à l'exercice de la solidarité de classe des concernés.

Instructions à communiquer par

téléphone au 022 7357618 ou 022 731 8430

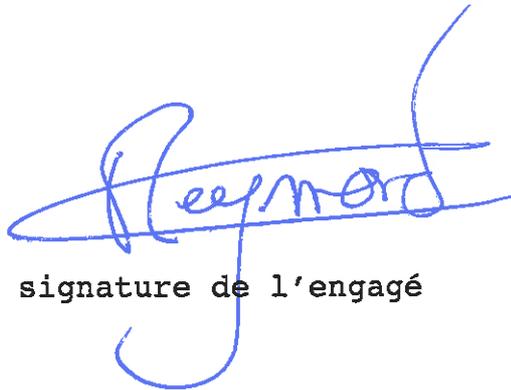
courriel à clauder.andre.reymond@mac.com

Cet engagement est valable dès le 07-07-2017

Pour une période de 4 mois

Date, lieu et

05-07-17 Genève



signature de l'engagé